

Objectif 12 Mobilités

Les nouveaux enjeux et actions phares dans le cadre de l'acte 2 du projet de territoire 2021-2027

Enjeux 2021-2027 :

- L'amélioration de la desserte en transport collectif
- Le maillage des liaisons douces
- Le développement d'une culture de la mobilité et de la réduction des déplacements en voiture individuelle

Actions phares 2021-2027 :

- Mise en place du transport à la demande
- Mise en place de lignes de bus à haut niveau de service (BHNS) connectées au PEM, en lien avec les structures partenaires
- Aménagement de voies douces et de pistes cyclables (Passerelle Lycée Gignac et déclinaison du schéma cyclable du Pays Cœur d'Hérault)
- Développement de services et d'animations autour des mobilités actives
- Aménagement d'aires de covoiturage



Proposer des mobilités fluides, adaptées à tous les usages et usagers, en alternative au véhicule personnel

Zoom mobilité

- Insuffisance de l'offre de transports en commun
- Proximité d'un carrefour autoroutier : accessibilité facilitée
- Liaisons internes difficiles : modèle de mobilité actuel basé sur le véhicule personnel
- Difficultés de déplacement pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les jeunes.

Les enjeux

- ▶ Démarche de croissance soutenable
- ▶ Transition énergétique : impact environnemental et climatique.
- ▶ Services à la population
- ▶ Desserte du futur lycée de Gignac

Nos engagements

Améliorer la desserte du territoire en transports en commun

- ▶ Créer du transport à la demande : mobilité des personnes ayant des difficultés avec le modèle du véhicule individuel
- ▶ Améliorer les liaisons dans le cadre du Pays Cœur d'Hérault.

Favoriser les déplacements multimodaux

- ▶ Développer la multimodalité avec plus d'infrastructures dédiées, relais entre plusieurs modes de transports : pôle multimodal à l'étude à Gignac sur Cosmo
- ▶ Aménager des aires de covoiturage : éviter les nuisances liées au stationnement des covoitureurs
- ▶ Chercher des solutions de mobilité s'inscrivant plus dans une démarche de service à la population.

Développer les modes de déplacement alternatifs

- ▶ Se doter de bornes de recharge afin de garantir l'utilisation des véhicules électriques
- ▶ Promouvoir les autres modes de transport moins polluants
- ▶ Faciliter l'usage du vélo : aménagement de pistes cyclables, essor des vélos électriques
- ▶ Le périmètre du Grand Site de France Saint Guilhem le Désert – Gorges de l'Hérault fera l'objet d'une attention particulière pour le développement des pistes cyclables. A plus long terme, un projet de plus grande envergure peut être envisagé dans le cadre du Pays Cœur d'Hérault, pour faciliter les liaisons douces



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H